

Bruxelles, le 30 Juin 1988

NOTE BIO (88) 232 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC: AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

432

-----  
RENDEZ-VOUS DE MIDI ET REUNION DE LA COMMISSION = 30 Juin  
(C.D. EHLERMANN)  
-----

Réunion de la Commission (C.D. EHLERMANN)  
-----

Je n'avais qu'une seule nouvelle à annoncer :

En raison de la carence prolongée du Conseil agricole, la Commission vient de prendre des mesures conservatoires pour assurer le bon fonctionnement des marchés agricoles à partir du 1er Juillet 1988. Il s'agit des secteurs où les prix de la campagne 1987/88 expirent aujourd'hui, à minuit. Ces mesures conservatoires sont conformes à la pratique de la Commission en cas de "vide juridique" et se limitent au strict nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des marchés agricoles, en évitant des mouvements spéculatifs et des dépenses inutiles.

Concrètement, les mesures traduisent les principes traditionnels en cas de vide juridique :

- en règle générale, maintien du statu quo
- exceptionnellement, anticipation (à titre conservatoire et en attendant les décisions du Conseil agricole) des décisions probables du Conseil, là où la situation du marché l'exige, vu les risques d'opérations spéculatives.

Ces mesures ne seront pas applicables au régime des MCM car cette réglementation n'est pas limitée dans le temps. Par conséquent, le régime actuel des MCM reste valable sans qu'il y ait un quelconque démantèlement.

La Commission est en contact avec le Conseil pour arriver à une décision dans les meilleurs délais.

Répondant à des questions, j'ai ajouté que les produits pour lesquels les prix expirent cette nuit, sont les suivants :

- le lait
- la viande bovine
- les céréales
- les graines oléagineuses
- le sucre
- certains fruits et légumes
- les fourrages séchés.

J'ai également expliqué que le seul but du régime provisoire est de remplir le vide qui se créera à partir de minuit et qu'il nous n'est pas possible, au stade actuel, de communiquer des détails. L'ensemble des mesures conservatoires sera publié au Journal

officiel dès demain matin.

(à suivre)

Amitiés,

  
C.D. EHLERMANN

Matériel diffusé:

-----  
IP 403 - Résumé "Prévisions économiques"

IP 418 - Nouvel instrument de la stratégie énergétique: discours  
de M. MOSAR devant les Industriels français du secteur  
énergétique à Paris

IP 421 - Aide d'urgence en faveur des réfugiés du Mozambique

Mémo 103 - Visite officielle de M. CHEYSSON en Birmanie

Discours de M. DE CLERCQ au Collège de l'Europe à Bruges